



DAAC/23-989-134 du 27/11/2023

**APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION DE PROFESSEUR RELAIS DAAC AUPRES DU
CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC - LIEUX PUBLICS**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 91 88 41 - Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'une enseignante ou d'un enseignant de **l'enseignement public en second degré**, assurant une mission de conception, d'accompagnement et de promotion des projets menés en partenariat avec **LIEUX PUBLICS, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace public, situé à la Cité des arts de la rue Marseille 15^e arrondissement**, rémunéré(e) sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 4, soit 2 500 euros annuels.

L'enseignante ou l'enseignant sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire, du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des modalités du travail en partenariat avec des structures culturelles.

La proximité géographique avec le territoire concerné est requise afin d'assurer une présence régulière.

Le professeur relais DAAC est expert dans un domaine, mais il a également des compétences transversales lui permettant de renseigner les équipes pédagogiques pour l'ensemble des 8 domaines mobilisables dans des projets EAC : arts visuels et patrimoine / cinéma et audiovisuel / culture scientifique / histoire et mémoire / éducation aux médias et à l'information / livre et lecture / musique / spectacle vivant.

Le professeur relais DAAC travaille pour les élèves de tous les niveaux, de la maternelle jusqu'au baccalauréat, et il s'adresse aux enseignants de toutes les disciplines.

Au niveau territorial, il est l'interlocuteur privilégié des personnels de direction, des inspecteurs et des enseignants pour la mise en place du PEAC.

MISSION GENERALE

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'action culturelle, il ou elle assurera la mission de professeur relais auprès de **LIEUX PUBLICS, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace public**.

CONNAISSANCES ATTENDUES

- les textes officiels et de référence relatifs à l'éducation artistique et culturelle
- les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et culturelle
- les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, le référentiel, et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés, ADAGE, le fonctionnement de la part collective du pass culture

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

- attester d'une expérience dans le domaine du spectacle vivant et des arts visuels.
- savoir animer des formations
- savoir produire des supports pédagogiques à destination des enseignants
- maîtriser les outils de communication et informatiques, notamment pour les valorisations de projets

QUALITES RECHERCHEES

- avoir une aisance écrite, orale et relationnelle
- savoir gérer le suivi de plusieurs projets en même temps
- s'inscrire dans une démarche collective de projet et savoir travailler en équipe
- savoir rendre compte de ses missions

MISSIONS SPECIFIQUES

- Accompagner, mettre en œuvre et valoriser le dispositif « L'Art c'est sport ! Collégiens et espace public »
- Accompagner le lancement du projet partenarial et expérimental avec le Citron Jaune, prévu en fin d'année scolaire 2023-2024
- Fournir des informations régulières pour la lettre d'information et le site de la DAAC
- Concevoir, rendre accessible et diffuser des documents pédagogiques pour les projets, à l'attention des enseignants et des élèves

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2023-2024, à compter du 18 décembre 2023. Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2024.

Les enseignant(e)s souhaitant faire acte de candidature sont invité(e)s :

- à prendre contact avec Camille Berthod, responsable du domaine Théâtre et Spectacle Vivant à la DAAC : daac.theatre@ac-aix-marseille.fr
- à transmettre par voie hiérarchique, avant le 10 décembre 2023 à ce.daac@ac-aix-marseille.fr, un dossier constitué des documents suivants :
 - curriculum vitae
 - lettre de motivation
 - dernier rapport d'inspection
 - avis circonstancié de leur chef d'établissement
 - toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue seront convoqué(e)s pour un entretien le jeudi 14 décembre après-midi. Ils recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille